

DE LA GARRIGUE AU VIGNOLE

Infos Pratiques

| | |
|-----------------|----------|
| Distance | 7,2 km |
| Durée (moyenne) | 02h00 |
| Niveau | Moyen |
| Dénivelé | 211 m D+ |
| Départ | FITOU |
| Typologie | boucle |
| Balisage | Jaune PR |

Votre itinéraire

Étape 1 - Départ : intersection rue du Vigné (derrière la Mairie) et rue des Garrigues (panneaux de direction). Prendre la rue des Garrigues qui devient vite un chemin qui grimpe, dégagant de belles vues sur les étangs avec ses parcs à huîtres et la mer Méditerranée. Le suivre jusqu'à la table d'orientation située au Pech Maurel

Étape 2 - Continuer toujours droit sur la piste. Un peu plus loin au croisement, allez tout droit en laissant une bergerie sur votre droite.

Étape 3 - Au panneau en bois "Le Cortal de Marty" allez tout droit et continuez jusqu'à l'intersection entre le chemin et la route d'Opoul, tournez à droite. Au "Y", montez sur la route de Feuilla (D50) pour rejoindre le col du Pré

Étape 4 - Prenez à droite, le chemin goudronné, vous verrez une capitelle. Ne manquez pas les nombreuses capitelles du sentier des Pujades.

Étape 5 - Reprenez le chemin goudronné sur votre droite qui vous ramène au village. Vous trouverez sur la gauche la table avec la Rose des Vents.

Étape 6 - Avenue du Levant au n°12, tournez à droite et prenez les escaliers qui vous ramènent face à la rue du Vigné.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/de-la-garrigue-au-vignoble/>